



www.buckland.qc.ca
info@buckland.qc.ca
Tél.: 418 789-3119

Le vent du sud

Avril 2026

La date de tombée pour remise
des articles : 17 avril 2026



À ne pas manquer AVRIL

FADOQ:

Souper dansant
le samedi :
18 AVRIL
dès 16h00

Ski Joëring au massif du sud le
samedi 11 avril 2026

Séance du conseil municipal
mardi 7 avril 20h00
centre Simone-Laflamme

Réunion de la
Régie Incendie
Bellechasse-Sud (RIBS)
mercredi 8 avril 19h30
à la salle du conseil

COLLECTE DE LA RÉCUPÉRATION
La collecte du lundi 6 avril est déplacée le
mardi 7 avril à Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland



Mardi 7 avril

MRC de Bellechasse

Biblio-Buck : tous les mardis
18h à 19h30

Écocentre :
date d'ouverture
à venir. Suivez
notre page
Facebook !

Merci

Merci aux bénévoles qui
s'impliquent pour faire vivre
notre communauté.
Votre engagement et votre
générosité font toute
la différence !



Lundi 13 avril 2026 Tournoi Multi-Jeux
Centre de vie de Bellechasse
9h à 15h, Centre Simone-Laflamme.

Mot du conseil et du maire

Chères citoyennes, chers citoyens

Avec l'arrivée du printemps, notre Municipalité reprend vie après les mois d'hiver. Cette période marque non seulement le retour des journées plus longues et du beau temps, mais aussi le début d'une nouvelle saison de projets et d'amélioration.

Le printemps est un moment important pour planifier les travaux nécessaires afin d'assurer la qualité de nos infrastructures. Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal va travailler à établir les priorités pour les mois à venir. Notre objectif pour cette année est d'améliorer les réseaux routiers et les infrastructures municipales.

Au menu cette année : rang Ville-Marie (Phase 2 et 3), 3 ponceaux, recouvrement et prolongement asphalte jusqu'au chemin des pins. Rang des pointes (caractérisation et fossés). Route Saint-Jean-Baptiste (réfection de la portion sud). Rang St-Thomas (Ventre-de-bœuf). Compteur d'eau (commerces et 20 résidences). Rénovation des clôtures du terrain de balle et de l'écocentre. Changement de luminaires intérieur des bâtiments. Changement du système d'alarme

incendie du centre communautaire. Mise à niveau des estrades. Rénovation de l'écocentre (Appentis). Ces travaux seront effectués progressivement au cours du printemps et de l'été, selon un calendrier des travaux qui reste à déterminer.

Carnaval de Buckland et tournoi de hockey bottine : festivités qui se sont déroulées en février dernier, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de ces activités. Grâce à l'engagement des organisateurs, des bénévoles et la participation de la population. Cela a permis de créer des moments de rassemblement et de joie.

Je vous adresse toute ma gratitude pour votre participation et votre soutien. Ensemble, nous continuons à faire vivre nos traditions et à renforcer les liens qui unissent notre belle Municipalité.

Francis Labrecque, Maire.

Info-citoyens

MOT DE BIENVENUE

La municipalité est heureuse d'accueillir parmi son équipe, M. Claude Lacerte à titre de préposé à l'entretien ménager.

Par son travail essentiel, il contribue directement à maintenir nos bâtiments municipaux propres, sécuritaires et accueillants pour les citoyens, les employés et les visiteurs. Son rôle est important pour le bon fonctionnement de nos installations et pour offrir un environnement agréable à toute la communauté.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale !



Billet jusqu'au 10 avril: 5.00\$
Billet sur place: 10.00\$

SKI JOËRING - PARTY DE FIN DE SAISON

Samedi 11 avril 2026 09:00

Station touristique Massif du Sud

5\$



TAXES MUNICIPALES – DATES D'ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS

27 mars, 27 avril, 27 mai, 27 juillet, 28 septembre et 28 octobre 2026

Modes de paiement des taxes municipales

Le numéro de matricule est la série de dix-huit (18) chiffres correspondant à votre propriété sur le compte de taxes. Il est nécessaire pour effectuer un paiement en ligne.

- Au bureau municipal : Interac, argent, chèque ou chèques postdatés;
- Au comptoir, guichet automatique ou en ligne via le site web de votre institution financière;
- Par débit préautorisé (DPA) : formulaire disponible au comptoir ou au <https://www.buckland.qc.ca/pages/paiement-des-taxes-municipales>

N'oubliez pas de nous aviser de tout changement d'adresse ou de mode de paiement de vos taxes municipales.

Taxes scolaires

Nous ne sommes pas responsables des taxes scolaires.

Adressez-vous au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud au 418-248-1001





EXIGEONS
L'ENFOUISSEMENT DE
L'AXE APPALACHES – BAS-
SAINT-LAURENT

Scannez
pour **signer**
la pétition



Déposez vos
commentaires
sur la carte interactive
d'Hydro-Québec
C'est IMPORTANT !



BILLETS PASSE WEEKEND ET JOURNALIERS

6 Juin 2026
CRAZY RIDE
BILLETS EN VENTE
www.lepointdevente.com

6 Juin 2026
LES POFFINS
BILLETS EN VENTE
www.lepointdevente.com

5 Juin 2026
THE BOUNTY HUNTER
BILLETS EN VENTE
www.lepointdevente.com

6 JUIN 2026 - 18h30

HUMORISTE
JEFF OTIS

BILLETERIE

PRÉVENTE

PASS WEEKEND	50\$
ACCÈS À TOUT LE WEEKEND SAUF : SOUPER ET SHOW D'HUMOUR	
PASS WEEKEND + SOUPER HUMOUR	75\$
ACCÈS À TOUT LE WEEKEND AINSI QU'AU SOUPER ET SHOW D'HUMOUR	
BILLETS SOIRÉE ADULTE	20\$
ACCÈS AU SPECTACLE DE MUSIQUE SEULEMENT (PAS SOUPER)	
PASS WEEKEND ENFANT	20\$
ACCÈS À TOUT LE WEEKEND SAUF : SOUPER ET SHOW D'HUMOUR	
PASS WEEKEND ENFANT + SOUPER HUMOUR	40\$
ACCÈS À TOUT LE WEEKEND AINSI QU'AU SOUPER ET SHOW D'HUMOUR	
BILLETS SOIRÉE ENFANT	15\$
ACCÈS AU SPECTACLE DE MUSIQUE SEULEMENT (PAS SOUPER)	

* TAXES EN SUS - ** VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 2026 - CHANG. SANS PRÉ-AVIS

FESTIVAL DES MONTS 2.0
N-D-AUXILIATRICE DE BUCKLAND

50\$ PASSE WEEKEND

VENDREDI **VENDREDI** **VENDREDI**

17H00 À 19H00 - 5 À 7, "(BIÈRE EN SPÉCIAL)"
17H30 - OLYMPIADES FESTIVES
19H30 - DANSE COUNTRY - ÉDITH CHABOT.
20H30 À 22H30 - ROAD TRIP COUNTRY BAND
22H30 À 1H00 - THE BOUNTY HUNTERS NASHVILLE EXPERIENCE
1H00 - DJ SAM BISS

SAMEDI **SAMEDI** **SAMEDI**

8H00 - TOURNOIS DE BALLE FAMILIAL
10H00 - JEUX GONFLABLES MAQUILLAGES MINI FERME
11H00 - MASCOTTE (VENEZ LA RENCONTRER)
13H00 - SPECTACLE DE MAGIE SOUS LA TENTE
17H30 - SOUPER MECHOUI (MAX 225 PLACES)
18H30 - SPECTACLE D'HUMOUR - JEFF OTIS
20H30 À 23H00 - LES POFFIN
23H00 À 1H00 - CRAZY RIDE
1H00 - DJ SAM BISS

DIMANCHE **DIMANCHE** **DIMANCHE**

10H00 - OUVERTURE DES JEUX GONFLABLES
11H00 - DÉBUT DES COURSE DE BOÎTES À SAVON
14H00 - CONCOURS FORESTIER

5, 6, 7 JUIN 2026

Argent comptant uniquement Aucun guichet sur place Billets disponible à la porte

2000, FABRIQUE, BUCKLAND

À nos pompiers volontaires : merci du fond du cœur

Aujourd'hui, nous souhaitons prendre un moment pour exprimer toute notre gratitude envers nos pompiers volontaires. Jour et nuit, par tous les temps, lorsque l'alarme retentit, vous laissez derrière vous votre famille, votre travail ou votre sommeil pour répondre à l'appel. Sans hésiter, vous partez aider, protéger et parfois même risquer votre propre sécurité pour celle des autres.

Être pompier volontaire, ce n'est pas seulement un engagement. C'est un geste immense, un acte de cœur envers toute une communauté.

Votre courage, votre solidarité et votre dévouement changent réellement les choses. Grâce à vous, nos citoyens peuvent dormir un peu plus tranquilles, sachant qu'il y a des femmes et des hommes prêts à intervenir en tout temps.

Aujourd'hui, nous voulons simplement vous dire MERCI.

Merci pour les heures données.

Merci pour les sacrifices.

Merci d'être là lorsque nous en avons le plus besoin.

Nous sommes tellement fiers de pouvoir compter sur vous.

Toute notre reconnaissance à chacun et chacune d'entre vous.

Cette magnifique mosaïque est une gracieuseté de l'artiste Nadia Berghella et est présentement exposée au Centre Simone-Laflamme.



CASERNE 3 BUCKLAND

L'équipe du Service de sécurité incendie de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland compte un effectif de 10 membres, dont 4 officiers et 6 pompiers et pompières.

Le Service de sécurité incendie poursuit sa mission visant à lutter contre les incendies et à répondre aux appels médicaux d'urgence. Voici des personnes passionnées et engagées auprès de leur communauté. (nom, poste occupé, ancienneté)



				
Catherine Morin Directrice (2018)	Benoît JR TALBOT Chef aux opérations (2007)	Luc TURGEON Lieutenant (2020)	Mikaël NAINTRÉ Lieutenant (2021)	Michel CARON Pompier (1989)
				
Gaétan NOLET Pompier (2002)	Joël LAFLAMME Pompier (2008)	Sébastien LACHANCE Pompier (2012)	Odélie TURGEON Pompière (2021)	Danick LAFLAMME Pompier (2024)

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LE RIBS 2026



Lieu: Salle du Conseil de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland

Heure : 19h30

8 avril 2026

13 mai 2026

10 juin 2026

8 juillet 2026

12 août 2026

9 septembre 2026

14 octobre 2026

11 novembre 2026

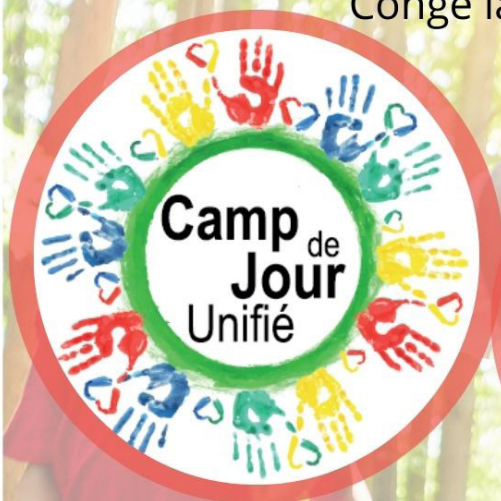
9 décembre 2026

INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR 2026

Du lundi au
jeudi
7h15 à 17h

Congé férié le
vendredi 3 juillet
2026

Du 29 juin au 13 août 2026
Congé la semaine du 19 au 25 juillet 2026



Sorties,
service de garde
et
chandail inclus

Tarification

1 à 3 semaines
370 \$
4 à 6 semaines
460 \$

*Les vendredis sont offerts en option
lors de l'inscription
(Un minimum de 15 enfants par
vendredi est requis pour permettre
l'ouverture)
30 \$/jour/enfant

**INSCRIPTIONS DU 16 MARS
AU 3 AVRIL 16H**

www.saint-damien.com/loisirs

Semaine 1 : Jeux gonflables

Semaine 2 : RO2 techno

Semaine 3 : PEW PEW SQUAD
(animation NERF)

Congé la semaine du 19 au 25 juillet

Semaine 4 : Musée

Semaine 5 : Ziptopia

Semaine 6 : Activités fin de camp

Plateau de service à
Saint-Damien pour :

- St-Damien
- St-Philémon
- Buckland
- Saint-Malachie

*Possibilité de transport en autobus
pour St-Malachie

Informations

☎ 418 789-2526, poste 607
✉ jpageau@saint-damien.com

On s'amuse un peu!!!

- Le yoyo est un des jouets les plus vieux du monde. Dans la Grèce antique, les enfants en jouaient. On peut y ajouter la poupée et la toupie.
- Au Japon, quand on répond au téléphone, on dit « Moshi Moshi ».
- Les jumeaux n'ont pas les mêmes empreintes digitales.
- Au Moyen-Âge, on jouait aux cartes avec des cartes rondes.
- Les fèves de cacao, avec lesquelles on fait du chocolat, servaient de monnaie chez les Mayas et les Aztèques.
- Dans la Grèce antique, les participants aux Jeux olympiques le faisaient complètement nu.
- La Bolivie serait le seul pays où les « McDonald » ont fait faillite.
- Les insectes ont 6 pattes. Les araignées en ont 8, elles ne sont donc pas des insectes.
- À retenir : le 13 novembre serait la journée mondiale de la Gentillesse.
- Le cœur de la baleine bat environ neuf fois à la minute. On relaxe.
- À Fargo, aux États-Unis, la loi interdit de danser avec un chapeau.
- Selon une étude, quand un homme en voiture perd son chemin, il attend 20 minutes avant de demander de l'aide. Une femme prend 10 minutes pour le faire.
- Le mot Sahara veut dire «désert» en arabe.
- Pour sécuriser les passagers qui avaient peur en avion, les premières compagnies aériennes engageaient uniquement des infirmières diplômées comme hôtesses de l'air.
- Juste par curiosité, faites le calcul suivant = $111,111, 111 \times 111,111,111 = ?$
- On commence à vieillir quand on cesse d'apprendre.

Claude Gignac

Organismes municipaux



Samedi 18 avril 2026 dès 16h00
Au Centre Simone-Laflamme. Pour information :
Danielle Brochu ou Lucille Aubin



BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB

Le 29 avril au Centre Communautaire de Saint-Lazare.
Plus de 3,000.00 \$ en prix.
Début du bingo à 19h00, les portes ouvriront à 18h00.
Réservé aux 18 ans et plus.
Pour info: Patrice Fournier (418) 883-2128

Poste disponible

travailleurs autonomes

À la Coop Santé des Monts de Bellechasse, nous croyons que chaque personne mérite un accompagnement bienveillant et personnalisé afin de garantir une approche globale et efficace. C'est pourquoi nous aspirons à réunir une équipe passionnée qui met de l'avant la collaboration, le respect, le professionnalisme et la créativité.

- Orthophoniste
- Neuropsychologue
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Physiothérapeute
- Travailleur social
- Kinésiologue
- Infirmière
- Ostéopathe

Faites parvenir votre CV à
info@coopsantebellechasse.com
Informations : 418 789-2007 Mme Sylvie Goulet



BIBLIO-BUCK

Ouvert tous les mardis de 18 h à 19 h 30.

À Buckland, sachez-le, nous avons une île au trésor.

On y trouve de tout : de l'Amour, de l'Aventure, du Mystère, de l'Intrigue.

Les livres nous amènent partout dans le monde. On y rencontre toute sorte de monde : des gentils, des méchants, des amoureux, des rigolos, des tristounets, des malins... Sans GPS, on peut se rendre à la Biblio-Buck. Le choix de livres ne manque pas, il en arrive régulièrement de nouveaux. Comme disent les Chinois, c'est de faire le premier pas qui est important.

Rendez-vous un beau mardi soir dès 18 h00.



Dernières nouveautés sur nos tablettes.

- . Lucy Diamond - Les plus beaux jours de nos vies (R).
- . Louise T. D'Essiambre - Et j'ai dit non (T-1 et T-2) (R)
- . Louise T. D'Essiambre - Je m'appelle Léo (T-2) (R)
- . Elise Lagacé - Une chance qu'on s'aime (T-3) (R)
- . Francine Ruel - Mon père est un pigeon voyageur. (R)
- . Sylvain Meunier- L'empire du scorpion. (R)
- . Linkwood Barclay - Cette nuit-là. (R)
- . G. Zeid - Collarium (T-1 et T-2) (R)
- . Claudia Larochelle- Les disgracieuses. (R)
- . Julia Queen-Bevelstoke (T-1 -Les carnets secrets de Miranda) (R)
- . François Guilbault- L'espoir en exil. (R)
- . Hiro Arikawa - Au revoir les chats. (R)
- . Ryan Martin - On se calme le pompom (D)
- . Dominique Prinnet- Pilote du bout du monde. (D)
- . Hika Harada- La bibliothèque des auteurs disparus. (R)

Passez nous voir, et partagez vos suggestions d'achats de livres.

On adore découvrir ce que vous aimeriez retrouver sur nos rayons !

PAROISSE DE SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS-EN-BELLECHASSE COMMUNAUTÉ NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND



Chers paroissiennes et paroissiens

Horaire des messes les dimanches
à 9 h 30 : 12 et 26 avril, 10 et 24 mai

Célébration de la Parole les dimanches à
9 h 30 : 5 et 19 avril, 3, 17 et 31 mai

Vous pouvez aussi vérifier avec le
feuillet paroissial, qui est publié publié aux
2 semaines.

La messe du dimanche dès 10 h à Radio-Canada ou sur le site internet :
m-b-e.org.

Bureau ouvert les MARDIS de 10 H À 13 H 30.

Pour prendre rendez-vous au : 418-789-2002

Pour toute urgence cell : 581-909-2241

Les Jardins du Souvenir de Bellechasse (Cimetière)

Mme Ginette Bilodeau au : 418-642-2116.

Courriel : fabriquestmalachie@globetrotter.net

Service
Canada

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?



Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est :
 - inférieur à 22 488 \$, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à 29 712 \$, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à 41 616 \$, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à 53 904 \$, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

par téléphone :

- Sécurité de la vieillesse : **1-800-277-9915**
- Centre d'appui des services mobiles (ce service s'adresse aux personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés concernant notamment la langue ou la littéracie) : **1-877-631-2657**

en personne : bureaux.service.canada.ca/fr



Service Canada offre également des services mobiles aux communautés.

Pour trouver ceux qui vous intéressent à proximité, **visitez la page :**

canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautes



Bellechasse

Et l'origine du sirop et des produits de l'érable

Par Jean-François Goulet, administrateur, Corporation Acéricole Identitaire de Bellechasse

Depuis longtemps, le sirop et les produits de l'érable font la fierté des Québécois !

L'érable, généreux de sa sève printanière, nous donne de merveilleux produits que les sucriers de Bellechasse fournissent depuis plus de 300 ans. Le temps des sucres est une tradition inscrite dans l'ADN des Bellechassoises et se transmet de génération en génération. Depuis 1716, Bellechasse est le Berceau de l'acériculture et de sa technologie. Soyons fiers de notre Histoire !

Bien avant l'arrivée des colons français, les peuples autochtones avaient découvert l'eau d'érable. Une sève sucrée qu'ils utilisaient à des fins médicinales et pour leur alimentation. Des connaissances et un savoir qu'ils ont partagés avec les nouveaux colonisateurs. C'est vers 1685 que le chirurgien, médecin et naturaliste Michel Sarrazin, qui venait souvent sur la rive sud, a mis au point avec la contribution des Premières Nations, les techniques d'évaporation qui sont à l'origine de la transformation de l'eau d'érable en sucre et en sirop. Les premiers colons venus de France et équipés de chaudrons tripodes en métal ont facilité la transformation de l'eau d'érable en sirop et en sucre.

Pour recueillir la sève des érables, les colons faisaient des entailles sévères à la hache sur les troncs, risquant des blessures pouvant entraîner leur mort. En 1716, l'intendant du roi Michel Bégon ordonne une interdiction d'entailage pour assurer la survie des érables. Les sucriers de Bellechasse ont alors réduit la dimension de l'entaille, passant de 6 pouces à 1 ½ pouce. C'est en Bellechasse qu'a débuté cette ordonnance qui s'est répandue par la suite partout en Nouvelle-France. L'érable devint alors, pour le peuple de la colonie, la source du sucre de ses habitants. Le sucre du pays !

À partir de 1950, une industrie dominée par le Québec, et dont plusieurs des innovations importantes proviennent de Bellechasse, a fourni en Amérique et partout dans le monde la technologie et les équipements nécessaires à l'acériculture. Selon les dernières statistiques de 2024, la MRC de Bellechasse compte 552 entreprises acéricoles pour 2 300 000 entailles. Le Québec avec ses 54 000 000 d'entailles (AGECO, PPAQ, 2024) fournit plus de 70 % du sirop d'érable exporté partout dans le monde et apprécié pour sa saveur unique.

Bellechasse compte plus de 300 ans d'histoire en acériculture : avec passion, les générations de sucriers ont transmis leur savoir-faire afin d'offrir sirop et autres délicieux produits de l'érable. Puis, c'est aussi grâce à un grand nombre de patentés et d'inventeurs, de même qu'à des entreprises pionnières comme IPL jusqu'au leader mondial de l'industrie qu'est Équipements d'Érablière CDL - qui célèbre cette année son 35^e anniversaire -, que Bellechasse peut s'enorgueillir d'être le Berceau de l'acériculture et de sa technologie depuis 1716.



RESSOURCERIE BELLECHASSE

418 642-5627

La Ressourcerie Bellechasse offre un service gratuit de cueillette à domicile pour différents encombrants, pièces de mobilier et autres biens. Il est offert aux citoyens de 26 municipalités dont la liste est disponible sur internet. (www.ressourceriebellechasse.com).

Liste des biens et matières acceptés pour le service de cueillette à domicile.



	Cueillette à domicile Hebdomadaire		2 fois/an Cueillette spécial de gros rebuts MAI ET OCTOBRE
	En bonne condition	En mauvaise condition	
Meubles : Meubles de télé en bois, tables, fauteuils, étagères, futons, divans-lits, tables de chevet, commodes, lampes, miroirs, matelas, sommiers, coffres, tables d'appoint.	Oui	Non	Oui
Électroménagers : Réfrigérateurs congélateurs, airs climatisés, thermopompes, laveuses, sècheuses, fours, congélateurs, lave-vaisselles, cuisinière.	Oui	Oui	Oui
Tissus, textiles et vêtements : Vêtements en cuir (bottes, ceintures, sacs à main), de sports, de bébés, chaussures, bottes, cintres et supports.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles de cuisine : Vaisselles, ustensiles, casseroles, contenants en plastiques.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles divers : Bibelots, bijoux, équipements de sport, patins, raquettes, skis, luges, traineaux, articles de sports, décorations, tableaux, lampes, livres, CD, VHS, casse-têtes, jouets.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles de jardin : Boyaux d'arrosage, meubles de patios, pots à fleur, barbecues.	Oui avec meubles	Non	Oui
Antiquités : Machines à coudre, lampes, poteries, meubles, etc.	Oui avec meubles	Non	Oui
Appareils électroniques (serpuariens) : Ordinateurs, tablettes, cellulaires, ordinateurs, souris, claviers, télécommandes, manettes, imprimantes, télécopieurs, radios, ect.	Non	Non	Non

Préparer une collecte :

Avant une collecte, vous devez vous assurer de mettre vos articles dehors ou dans le garage afin qu'il soit facile d'accès. De plus, il est de votre responsabilité que l'accès à vos articles soit sécuritaire en tout temps. Si nos employés considèrent un accès non sécuritaire, la collecte pourra être annulée. **5 items pas adresse.**

Propre et en bonne condition :

Afin de bénéficier des services de la Ressourcerie Bellechasse, vous devez respecter la liste des matières acceptées, mais aussi vous assurer que ce que vous donnez est propre et en bonne condition. Si un article comporte l'un des éléments suivants, il pourrait être refusé lors d'une collecte :

- Cernes ou tâches (tissus, coussins)
- Déchirés (vêtements)
- Mauvaise odeur
- Dommage par l'eau
- Égratignure importante ou très apparente
- Décoloration très importante
- Parties manquantes (tiroirs, portes, tablettes)
- Bris majeur, défectueux
- Non-fonctionnel

Les cueillettes spéciales de gros rebuts sont en MAI et en OCTOBRE.

Deux fois par année, la Ressourcerie Bellechasse offre un service de cueillette de gros rebuts. Durant celle-ci, les encombrants en mauvaises conditions sont acceptés. Tous les autres mois, vous devez aller les porter à l'écocentre de votre municipalité. Les items doivent être à l'extérieur et accessibles pour nos livreurs. **5 items par adresse.**

Vous devez communiquer avec nous entre le 1^{er} et le 30 avril et/ou le 1^{er} et 30 septembre pour faire votre demande de cueillette.

491, route 277 Saint-Léon-de-Standon / 418 642-5627

1265, route Bégin Saint-Anselme /418 885-9842

Recensement des associations de lacs – bassin de la rivière Etchemin

**Le Conseil de Bassin de la rivière Etchemin a besoin de
votre collaboration !**

**Vous êtes membre d'une association de lac ou vous avez de
l'information à partager ?**

Le CBE souhaite recenser les associations de lacs ainsi que les personnes-ressources présentes sur son territoire afin de favoriser la collaboration pour l'amélioration de la qualité de l'eau et, au besoin, vous accompagner dans la recherche de solutions à certaines problématiques.

Écrivez à: technique@cbetchemin.qc.ca



EMPLOIS AU RECENSEMENT

**Statistique Canada
embauche dans
votre collectivité
pour le Recensement
de 2026!**

Joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2026 pour effectuer un travail utile qui a une incidence sur votre collectivité.

Renseignements importants :

- Environ 32 000 emplois au recensement sont offerts partout au Canada.
- Le taux de rémunération est de **25,87 \$ l'heure** pour les postes sans fonctions de supervision et de **31,32 \$ l'heure** pour les postes de supervision, en plus des dépenses admissibles.
- La période d'emploi pour les postes du recensement est de **mars à juillet 2026**, selon le poste et le lieu de travail.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, ce qui comprend le jour, le soir et la fin de semaine.



Postulez dès maintenant et parlez-en à un ami ou une amie
recensement.gc.ca/emplois

Pour obtenir de l'aide, veuillez composer le **1-833-830-3106**
Téléscripteur (ATS) : **1-833-830-3109**



Adoption de l'inventaire préliminaire des bâtiments à potentiel patrimonial

La MRC de Bellechasse a procédé à l'adoption de son inventaire préliminaire des bâtiments à potentiel patrimonial comprenant 5462 immeubles.

Ce projet consiste à recenser tous les immeubles sur le territoire de la MRC qui ont été construits avant 1940 et qui pourraient présenter une valeur patrimoniale. L'inventaire peut contenir des immeubles résidentiels, agricoles, commerciaux et institutionnels. À noter que la MRC a décidé d'assujettir l'ensemble des croix de chemin de son territoire à son inventaire préliminaire.



Pourquoi la MRC de Bellechasse adopte-t-elle un inventaire préliminaire?

Le gouvernement provincial a mandaté toutes les MRC du Québec afin qu'elles procèdent à la réalisation d'un inventaire de leur patrimoine immobilier. Cette obligation est inscrite à l'article 120 de la Loi sur le patrimoine culturel. La MRC de Bellechasse est tenue, légalement, de réaliser ce projet. Également, soulignons que les municipalités étaient tenues d'adopter un règlement relatif à la démolition d'immeubles ainsi qu'un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des immeubles.

Un inventaire évolutif

Le processus d'inventaire se poursuit. Lors de la séance de mars, le conseil de la MRC a adopté un inventaire préliminaire pour 17 municipalités du territoire et un inventaire final pour trois municipalités : Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier. La MRC adoptera progressivement un inventaire final pour l'ensemble des municipalités de son territoire.

Communication prévue pour les propriétaires

Une lettre sera acheminée à chaque propriétaire d'un immeuble patrimonial retenu à l'inventaire final de la MRC. Pour le moment, seuls les citoyens des trois municipalités dont l'inventaire est complété la recevront. Une fiche d'information portant sur le ou les bâtiments concernés sera jointe à cet envoi. Les propriétaires qui souhaitent bonifier cette fiche en y ajoutant des renseignements peuvent le faire en remplissant le formulaire disponible sur le site Web de la MRC, au www.bellechasse.ca/inventaire

Il est également possible de consulter la liste des immeubles à potentiel patrimonial sur le site Web de la MRC de Bellechasse : www.bellechasse.ca/carte-inventaire.



Une équipe sur le terrain cet été pour poursuivre l'inventaire

À noter qu'une équipe d'inventaire sera à nouveau déployée sur le territoire durant l'été 2026 afin de poursuivre ce projet. Cette équipe collectera des données et prendra en photo les différents bâtiments pour compléter l'inventaire.

Formations sur le compostage domestique et aide financière pour l'achat de matériel

La MRC, en collaboration avec la Coopérative Les Choux gras, offrent encore cette année des formations gratuites sur le compostage domestique, en ligne et en présentiel, afin d'aider la population à passer à l'action! La MRC propose également une aide financière pour l'achat de matériel de compostage domestique. Pour connaître tous les détails, visitez le www.bellechasse.ca/compostage

FORMATION

Compostage domestique

- Mercredi le 1er avril à **Saint-Henri** à 18h30
- Mercredi le 15 avril *en ligne* à 18h30
- Mercredi le 29 avril à **Saint-Paul** à 18h30
- Mercredi le 13 mai *en ligne* à 18h30
- Mercredi le 27 mai à **Saint-Léon** à 18h30
- Mercredi le 10 juin *en ligne* à 18h30
- Mercredi le 24 juin à **Saint-Damien** à 13h30
- Mercredi le 11 novembre *en ligne* à 18h30
(formation spéciale de préparation à l'hiver!)

Inscription obligatoire pour participer:
compost@leschouxgras.com ou 581 997-1824








**Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse
VOUS INFORME**



Comprendre l'âgisme



L'âgisme, c'est traiter quelqu'un différemment en raison de son âge. Cela peut mener à de l'exclusion, des injustices et même à de la maltraitance. Il se manifeste par des préjugés, des stéréotypes ou des gestes infantilisants, parfois sous une fausse bonne intention.

À retenir :

- 1 personne sur 2 dans le monde adopte des attitudes âgistes.
- C'est le préjugé social le plus répandu.
- Au Canada, 66 % des aînés disent en avoir été victimes.

Pour savoir comment reconnaître et prévenir l'âgisme, visitez le site du CISSS de Chaudière-Appalaches.



**PROVINCE DE QUÉBEC.
MRC DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, tenue le 2 février 2026, 20 h 00, au Centre Communautaire, sis au 4344, rue Principale, Buckland;

Sont présents, les conseillers :

Siège #1 — Jean-Marc Carrier Siège #2 — René Cossette
Siège #3 — André Morissette Siège #4 — Jean Audet

Sont absents :

Formant quorum sous la présidence du maire Francis Labrecque.

La personne qui préside la séance, soit Francis Labrecque, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

Maxime Lacroix, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare ouverte la séance ordinaire et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ouvre à 20 h 03.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026

3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 janvier 2026

4 ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

4.1 Approbation des comptes à payer

4.2 Politique de location des salles de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland

4.3 Tarifs des services offerts aux citoyens

4.4 Mandat en Ressources humaines

4.5 Autorisation de participation au congrès de l'ADMO

4.6 Entretien ménager des bâtiments municipaux

5. LÉGISLATION

6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Annulation de la résolution 2026-01-10

6.2 Priorités de la Municipalité pour la Sûreté du Québec

7 TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

7.1 Vente d'équipements municipaux

7.2 Achat d'équipements pour les travaux publics

7.3 Conversion de l'éclairage des bâtiments municipaux — octroi de contrat

7.4 Réfection du rang Ville-Marie — Mandat de services professionnels — Étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1 Campagne de financement HANA Bellechasse

8.2 Nomination d'un comité de pilotage de la Politique familiale et Municipalité amies des aînés (MADA)

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 Nomination d'un membre du Comité consultatif en urbanisme

9.2 Formation des membres du CCU

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Autorisation de passage — Tour de Beauce

11. COMMUNICATIONS DIVERSES

11.1 Dépôt du rapport d'activité et du rapport du 11e rendez-vous d'Agir collectivement dans Bellechasse

11.2 Rapport des employés

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Séance ordinaire du 12 janvier 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 janvier 2026 a été lu et révisé par tous les membres du conseil avant la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil se sont estimés satisfaits dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 janvier 2026 tel que présenté.

Adoptée.

3.2 Séance extraordinaire du 17 janvier 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 janvier 2026 a été lu et révisé par tous les membres du conseil avant la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil se sont estimés satisfaits dudit procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 janvier 2026 tel que présenté.

Adoptée.

4. ADMINISTRATION

4.1 Approbation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier ;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses sont autorisées en vertu du règlement numéro 04-2024, comprenant les dépenses faites par délégation par les employés municipaux, conformément à 961,1 du Code municipal.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 27 janvier 2026, totalisant 106 926,79 \$;

QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

Adoptée.

4.2 Politique de location des salles de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité met à la disposition des citoyens, organismes et autres utilisateurs certaines salles municipales pour la tenue d'activités diverses ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'encadrer l'utilisation de ces salles afin d'assurer une gestion équitable, sécuritaire et conforme à leur vocation, tout en protégeant les biens municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite se doter d'une politique claire établissant les règles, conditions et modalités applicables à la location des salles municipales ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Politique de location des salles de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland a été présenté aux membres du conseil municipal et que ceux-ci en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte la Politique de location des salles de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, telle que présentée ;

QUE ladite politique entre en vigueur à compter de la date de la présente résolution ;

QUE cette politique remplace toute politique, directive ou pratique antérieure relative à la location des salles municipales ;

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à appliquer la présente politique et à poser tout acte nécessaire à sa mise en œuvre.

Adoptée.

4.3 Tarifs des services offerts aux citoyens

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland offre différents services et biens à sa population ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite établir des prix justes et équitables pour les services et biens offerts ;

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les tarifs suivants soient en vigueur à partir de l'adoption de cette résolution et que le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à faire appliquer ces tarifs :

Services administratifs

Photocopie, extrait ou copie de documents	0.50 \$/unité
Photocopie couleur	0.50 \$/unité

Photocopie seulement (papier non inclus)	0.25 \$/unité
25 copies et plus	0.25 \$/unité
Pour les associations ou OBNL	0.25 \$/unité

Chèque sans provision	35 \$
-----------------------	-------

Confirmation de taxe (professionnels seulement)	50.00 \$
---	----------

Service d'analyse d'eau résidence	Prix coûtant + 20 \$ frais administratif
-----------------------------------	---

Licences et permis général

Panneau d'identification numéro civique d'administration	Prix coûtant + 10 \$ de frais
--	-------------------------------

Permis de colporteurs	200.00 \$
-----------------------	-----------

Permis de feux	Gratuit
----------------	---------

Bacs de cueillette des matières résiduelles

Bac 240 litres	90 \$ ou prix coûtant
----------------	-----------------------

Bacs 360 litres	118 \$ ou prix coûtant
-----------------	------------------------

Roue bac à déchets	13.44\$ ou prix coûtant
--------------------	-------------------------

2 roues + essieu	32.97\$ ou prix coûtant
------------------	-------------------------

Couvert + tige	31.70\$ ou prix coûtant
----------------	-------------------------

Journal local — Frais publicité

Format	Prix mensuel	Prix annuel
--------	--------------	-------------

Format carte d'affaires	25 \$	250 \$
-------------------------	-------	--------

¼ page	50 \$	500 \$
--------	-------	--------

½ page	100 \$	1000 \$
--------	--------	---------

Page entière	150 \$	1500 \$
--------------	--------	---------

Locations

Centre communautaire (rez-de-chaussée)

Types de location	Loc. incluant 2h de ménage, si suppl. pour ménage 40 \$/h incluant également l'utilisation de la cuisine
Location résident de Buckland	200 \$
Location non-résident	250 \$
Dépôt de réservation	50 \$
Dépôt pour l'équipement de projection	50 \$

Centre communautaire (sous-sol)

Types de location	Loc. incluant 2h de ménage, si suppl. pour ménage 40 \$/h incluant également l'utilisation de la cuisine
Location résident de Buckland	150 \$
Location non-résident	200 \$
Dépôt de réservation	50 \$

Chalet des sports

Types de location	Loc. incluant 2h de ménage, si suppl. pour ménage 40 \$/h incluant également l'utilisation de la cuisine
Location résident de Buckland	100 \$
Location non-résident	150 \$
Dépôt de réservation	50 \$

Salle du conseil

Types de location	Loc. incluant 30 min de ménage, si suppl. pour ménage 40 \$/h incluant également l'utilisation de la cuisine
Location résident de Buckland	20 \$
Location non-résident	50 \$
Dépôt de réservation	50 \$

* Les organismes locaux ne payent pas de location pour les rencontres, réunions et autres assemblées du même genre. Cette salle ne sert que pour les rencontres et autres réunions.

Adoptée.

4.4 Mandat en Ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE les politiques et les codes d'éthique des élus et des employés datent de plus de 4 ans;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut se positionner comme un employeur de choix dans la région.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal mandate le service de ressources humaines de la MRC de Bellechasse afin de travailler sur une nouvelle structure salariale pour les employés municipaux, une mise à jour de la politique sur le harcèlement professionnel, une mise à jour de la politique sur l'utilisation des drogues, alcools et médicaments en milieu de travail, une mise à jour des codes d'éthique et de déontologie des élus et des employés et des définitions pour divers postes à la Municipalité.

Adoptée.

4.5 Autorisation de participation au congrès de l'ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) se tient du 17 au 19 juin 2026 au Centre des congrès de Québec;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général est membre de cette Association conformément à son contrat de travail;

CONSIDÉRANT QUE la formation dispensée pendant ce congrès aidera à bonifier le travail du directeur général.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à assister au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec du 17 au 19 juin 2026 au Centre des congrès de Québec. Les frais reliés à la participation de l'évènement seront à la charge de la Municipalité comme convenu dans le contrat de travail du directeur général.

Adoptée.

4.6 Entretien ménager des bâtiments municipaux

CONSIDÉRANT QUE les sous-traitants pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux cesseront leur lien avec la Municipalité à partir du 7 février;

CONSIDÉRANT le volume de location de salles à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs options pour combler le besoin en entretien ménager à la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil mandate le directeur général à procéder à un affichage pour un poste et à faire des demandes de prix à des sous-traitants en entretien ménager afin de combler le plus rapidement et le plus efficacement possible les besoins de la Municipalité.

Adoptée.

5. LÉGISLATION

Aucun point

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Annulation de la résolution 2026-01-10

CONSIDÉRANT la résolution 2026-01-10 portant sur une demande de subvention pour la formation des pompiers;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait partie de la Régie Incendie Bellechasse-Sud (RIBS) et que cette dernière gère la protection incendie sur son territoire.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal annule la résolution 2026-01-10, car la RIBS se chargera du dossier de la formation de ses pompiers.

Adoptée.

6.2 Priorités de la Municipalité pour la Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec demande aux municipalités desservies dans son territoire leurs priorités chaque année.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil statue sur les points suivants comme prioritaires sur son territoire pour l'année 2026 dans les opérations courantes de la Sûreté du Québec :

- Surveillance de la vitesse dans le secteur urbain
- Surveillance des véhicules hors route (VHR) pour le respect des voies de circulation autorisées dans la Municipalité, ainsi que leur vitesse sur le réseau routier
- Surveillance des stationnements en bordure de rue, particulièrement dans le secteur du Massif-du-Sud

Adoptée.

7. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

7.1 Vente d'équipements municipaux

CONSIDÉRANT QUE certains équipements de voirie ne servent plus aux travaux publics ou ont été remplacés.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité lance un appel d'offres pour la vente d'une remorque utilitaire, d'une grappe de nivellement portée et de deux débroussaillouses auparavant utilisées par les travaux publics municipaux.

QUE le directeur général soit mandaté à procéder à l'appel d'offres et que ces offres soient déposées au conseil municipal lors de la séance ordinaire du 2 mars 2026, selon les modalités énoncées dans l'appel d'offres, pour officialiser leur vente. Le document d'appel d'offres sera disponible sur le site Internet de la Municipalité et au bureau municipal.

Adoptée.

7.2 Achat d'équipements pour les travaux publics

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2026 comprenaient certains besoins et que ceux-ci ont changé suite à une analyse plus approfondie.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à acheter, à partir du budget d'investissement en petite machinerie, une armoire de rangement Rousseau au montant de 4 893,57 avant taxes. Le montant excédentaire au budget sera pris sur le compte de dépenses en achat d'outils de la voirie. Il est aussi autorisé à procéder à l'achat d'une balayeuse haute capacité pour un montant maximal de 400 \$ avant taxes et d'un

rangement à boulon au montant de 490 \$ avant taxes pour les besoins des travaux publics.

Adoptée.

7.3 Conversion de l'éclairage des bâtiments municipaux — octroi de contrat

CONSIDÉRANT QUE les luminaires intérieurs des bâtiments municipaux demandent de plus en plus d'entretien à cause de leur âge;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par DH Éclairage;

CONSIDÉRANT QUE les entrepreneurs électriciens locaux ont été consultés pour ce projet.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal octroie à DH Éclairage le contrat de convertir les luminaires du Centre Simone-Laflamme, du chalet des sports, de l'entrepôt et du bureau municipal pour un montant de 5 073 \$ avant taxes et après subvention, incluant l'installation. Les luminaires ciblés sont identifiés dans la proposition de l'entrepreneur.

Adoptée.

7.4 Réfection du rang Ville-Marie — Mandat de services professionnels — Étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols

CONSIDÉRANT QUE le mandat pour la réfection du rang Ville-Marie a été donné à la MRC de Bellechasse et qu'un prolongement de pavage a été demandé;

CONSIDÉRANT QU'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols est nécessaire pour l'ajout de ce tronçon et que cinq invitations à soumissionner ont été envoyées par les chargés de projet de la MRC de Bellechasse;

CONSIDÉRANT les quatre propositions reçues :

- Groupe ABS = 19 750,00 \$ av. tx.
- Nvira = 21 384,70 \$ av. tx.
- Géos = 21 750 \$ av. tx.
- Artélia = 29 125,00 \$ av. tx.
- GHD = Aucune soumission reçue

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le mandat pour une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme reçu, soit Groupe ABS au prix de 19 750 \$ avant taxes.

Adoptée.

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1 Campagne de financement HANA Bellechasse

CONSIDÉRANT QUE HANA Bellechasse œuvre à soutenir les travailleurs étrangers dans la région;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité cotise à certains organismes par l'entremise des quotes-parts qu'elle verse à la MRC de Bellechasse;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bellechasse offre un soutien financier à l'organisme.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil ne donnera pas suite à la demande vu la participation financière de la MRC de Bellechasse.

Adoptée.

8.2 Nomination d'un comité de pilotage de la Politique familiale et Municipalité amies des aînés (MADA)

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles et des aînés de son territoire et de contribuer au vieillissement actif des aînés;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de mettre à jour sa politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) ainsi que le plan d'action qui lui est associé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est engagée dans une démarche territoriale de mise à jour des politiques familiales et Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit dans le cadre de la démarche de mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés nommer un comité de pilotage de la démarche au niveau municipal comprenant, au moins, deux aînés et le responsable des questions familles et aînés.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité procède à la nomination d'un comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) composé des personnes suivantes :

- Jean-Marc Carrier, élu responsable des questions Familles et Aînés
- Elizabeth Fournier, ressource à la municipalité et représentante des familles
- Gitane Plante, représentante des aînés
- Laurette Carrier, représentante des aînés
- Kristin Krickan, représentante des nouveaux arrivants et des citoyens

Ce comité sera sous la responsabilité de l'élu responsable des questions Familles et Aînés (RQFA) et de la personne-ressource à la municipalité.

Le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.
- D'assurer la mise à jour de la politique familiale et Municipalité amie des aînés ainsi que le plan d'action
- en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
- en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la Politique Familles et Aînés;

- De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles et les aînés;

- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Familles et Aînés »;

- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

Adoptée.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 Nomination d'un membre du Comité consultatif en urbanisme

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif en urbanisme (CCU) de la Municipalité compte un siège vacant depuis le départ de Mme Annie Morissette;

CONSIDÉRANT les offres que deux citoyens ont faites parvenir à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un des citoyens candidats réside dans le secteur du Massif-du-Sud et que plusieurs demandes au CCU concernent le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présent dans ce secteur de la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal nomme Mme Sylvie Rioux au poste vacant pour citoyen sur le CCU.

Adoptée.

9.2 Formation des membres du CCU

CONSIDÉRANT QU'une formation est désormais obligatoire dans les trois mois suivant le début de son mandat pour tous les membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise d'urbanisme offre une formule de formation flexible à distance.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à procéder à l'inscription des membres du CCU pour la formation délivrée par l'Association québécoise d'urbanisme. La Municipalité assumera les frais des membres du CCU comme prévu au budget prévisionnel 2026.

Adoptée.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Autorisation de passage — Tour de Beauce

CONSIDÉRANT QUE le Tour de Beauce tiendra son édition 2026 du 10 au 14 juin;

CONSIDÉRANT QUE le parcours projeté passerait par la Municipalité le 11 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement est récurrent et procure une visibilité pour la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise le passage de l'édition 2026 du Tour de Beauce sur le territoire de la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland.

Adoptée.

11. COMMUNICATIONS DIVERSES

11.1 Dépôt du rapport d'activité et du rapport du 11e rendez-vous d'Agir collectivement dans Bellechasse

Le directeur général dépose le rapport d'activité 2024-2025 et le rapport du 11e Rendez-vous d'Agir collectivement dans Bellechasse et les élus en prennent connaissance.

11.2 Rapport des employés

Le directeur général fait un rapport des projets en cours à la Municipalité.

12. VARIA

(Aucun point)

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les 10 citoyens présents posent des questions de 20h22 à 20h29.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ordinaire soit levée à 20h29.

Adoptée.

Consultation citoyenne pour le Plan climat de Bellechasse

La MRC de Bellechasse élabore son premier Plan climat afin d'agir collectivement face aux défis croissants liés aux changements climatiques. Votre participation nous aidera à mieux comprendre vos perceptions, votre réalité et vos besoins, afin d'orienter les actions au cours des prochaines années.



E. TURGEON Sport

1827, St-Roch, Buckland (Québec) G0R1G0
Tél: 418-789-2094
e.turgeon_sport@telus.net

Vente et service - Dépositaire



Rassembleurs de nature

418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423

Caisse Desjardins de Bellechasse
desjardins.com/caisse-bellechasse



REMORQUAGE RECYCLAGE

Joël Laflamme
Transport général

Remorquage service 24h

RECYCLAGE :

Auto, camion, métaux de toute sorte
Machinerie agricole, lourde
Récupération de vieilles roues d'auto avec pneu

4265, RUE PRINCIPALE, BUCKLAND
TÉL. 418 789-2019 CELL. 418 208-1119

Sabrina Blouin-Baillargeon et Nicholas Beaudoin Pharmaciens propriétaires

Affiliés à:



106, route Métivier
Saint-Damien-de-Buckland
Québec (Québec) G0R 2Y0
T: 418 789-2446
F: 418 789-2847
s7238proprio@familiprix.ca

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi: 9h à 18h
Jeudi: 9h à 20h • Vendredi: 9h à 18h
Samedi: 9h à 15h



Suivez-nous sur:
Familiprix St-Damien
familiprix.com



Affiches disponibles pour manifester votre opposition au tracé des pylônes d'Hydro Québec

Des affiches en plastique 2 pi x 2 pi sont maintenant offertes au bureau municipal, au coût de 15 \$ chacune en argent comptant.

Si vous souhaitez en obtenir afin d'afficher votre appui au mouvement, vous pouvez :

- Communiquer avec nous au 418 789 3119, poste 201
- Passer directement au bureau municipal durant les heures d'ouverture

N'hésitez pas à vous en procurer pour soutenir la mobilisation citoyenne.



1203, rue Principale
St-Philémon



418 469-2233
yvongosselin@qc dumassif.com




Suivez nous sur Facebook et sur
www.quincailleriedumassif.com

Lundi au vendredi de 8h à 17h30
Samedi de 8h à 16h
Livraison disponible

État des routes et avertissements

QUÉBEC

5-1-1

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 Poisson d'avril	2	3	4
5 Pâques	6 Lundi de Pâques Bureau municipal fermé	7  Biblio-Buck 18h-19h30 Conseil municipal 20h	8 Réunion RIBS 19h30 salle du conseil	9	10	11 Ski Joëring Station touristique massif du Sud
12	13  Tournoi Multi-Jeux 9h à 15h	14 Biblio-Buck 18h-19h30 Réunion Fermières 19h salle du conseil C de C 19h	15	16	17	18 Souper FADOQ 16h
19	20  Mouv'Action 13h	21 Biblio Buck 18h à 19h30	22 Jour de la Terre	23	24	25
26	27  Mouv'Action 13h	28 Biblio Buck 18h à 19h30	29	30		

UN PAS VERS L'EMPLOI!



- Retrouvez vos habiletés pour effectuer un retour à l'emploi réussi;
- Stage de travail de 26 semaines ou plus (21 h/semaine);
- Encadrement, accompagnement, formation;
- Aucune formation ou habileté particulière n'est exigée (pour la plupart des postes).

Les Plateaux d'insertion de Bellechasse

*Ce projet de soutien vers l'emploi s'adresse aux personnes sans emploi.

Contactez-nous

-  418 883-1587, poste 204
-  apouliot@cdcbelechasse.ca
-  www.cdcbelechasse.ca/plateaux/
-  110-B, rue Principale, Saint-Lazare

Commis de bureau, manutentionnaire, service à la clientèle, aide-cuisinier/cuisinière, aide d'usine, préposé/préposée à l'entretien, etc.

PROCHAINES SÉANCES : mardi 7 avril 2026 et lundi 4 mai 2026

Bac vert : 13 et 27 avril Bac bleu : 7 et 20 avril

Ramassage des déchets et du recyclage : Tous les lundis * Votre BAC n'est pas récupéré laissez-le au bord du chemin.

*lors d'un jour férié, la cueillette peut être modifiée, consulter le site de la MRC de Bellechasse pour tous les détails au : www.bellechasse.ca

Les séances du Conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent le premier lundi de chaque mois à 20h au Centre Simone-Laflamme, situé au 4344, rue Principale. Le public est admis et dispose d'une période de questions. L'ordre du jour est disponible sur place.

Bureau municipal

Heure d'ouverture du bureau municipal

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Vendredi fermé

Employés municipaux

- Maxime Lacroix, Directeur général
- Diane Labrecque, Adjointe à la comptabilité

- Jonathan Proulx, Directeur des travaux publics
- Elizabeth Fournier, Secrétaire-réceptionniste

- Benoît Laflamme, Employé municipal
- Éloïse Talbot-Pouliot, Responsable des eaux
- Claude Lacerte, préposé à l'entretien ménager

Membres du Conseil

Francis Labrecque, Maire

Jean-Marc Carrier, Conseiller #1
André Morissette, Conseiller #3

René Cossette, Conseiller #2
Jean Audet, Conseiller #4

Bibliomunicipale

Tous les mardis de 18h00 à 19h30

Écocentre

Fermé pour l'hiver. Date d'ouverture à venir : suivez notre page Facebook.

Boffix téléphonique

Maxime Lacroix, Directeur général
418-789-3119, poste 203

Elizabeth Fournier, Secrétaire-réceptionniste
418-789-3119, poste 201

Diane Labrecque, Adjointe à la comptabilité
418-789-3119 poste 202

École du Bon-Vent
Nancy Bilodeau, Directrice
418-789-2091

Bureau de Poste Canada
418-789-3027

Fabrique de Buckland, Danielle Brochu
418-789-2002

Bureau ouvert les mardis de 10h à 13h 30

OMH, Daniel Guillemette, Directeur général
418-248-9141, poste 105

Chalet des Sports de Buckland
418-789-3419

Centre Communautaire de Buckland
418-789-3119 poste 401

Lac Crève-Faim : pour toutes urgences
concernant le déversoir adressez-vous au
418-789-3119 poste 203.

Service de Premiers Répondants
Responsable : Benoît Gignac
Tél. : 438-503-9569

Courriel : benji_gignac@hotmail.com

Responsable adjoint :
Mikaël Naintré
Tél. : 581-998-3136
Courriel : mikaelnaintre@gmail.com

Bris d'aqueduc, égouts ou voirie
(même la fin de semaine)
418-469-2890 poste 204